

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3476)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL50

présenté par
M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE 5

I. - À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« d'un membre »,

les mots :

« des membres »

II. - En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« son »,

le mot :

« leur »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.